



MOBILISÉ·ES CONTRE LE DÉMÉNAGEMENT IMPOSÉ !

MARDI 18 MARS AG / DÉBAT / MANIFESTATION

- 9h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** à la Bourse départementale du travail
1 place de la Libération Bobigny
- 12h MANIFESTATION** de la Bourse du travail au parvis de la Préfecture
- 12h30 RASSEMBLEMENT** sur le parvis de la Préfecture
Remise des 1062 bulletins de vote des agent·es départementaux·ales et demande
derencontre avec le Président Troussel

DÉROULÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une AG pour nous informer, nous aider à faire le point et réfléchir aux actions à venir :

8h30 : Accueil café, thé, viennoiseries. Signature de la liste d'émargement

9h : Début

- point de la situation sur le déménagement
- retour d'expérience suite aux visites du Pulse
- retour des réunions dans les services
- retour d'expériences témoignages de collectivités ayant passé au flex office et à l'open space : Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Départemental du Nord...

Débat avec la salle

10h : Pause

10h10 : Eclairages sur ce qui se joue avec ces formes d'organisation du travail et leur impact

- Thierry Pillon, professeur de sociologie, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Julien Lussion et Raphaël Villechenaud, cabinet Alternatives Ergonomiques

Débat avec la salle

11h15 : Débat et décisions sur les prochaines étapes de mobilisation

11h45 : Remise des attestations de présence

***3 heures d'information syndicale** ont été déposées de 9h à 12h
pour vous permettre de participer à l'AG **sur votre temps de travail(saisir HMI sur Chronos).***

Un préavis de grève a été déposé pour la journée du 18 mars afin de vous permettre de participer à ces actions, en cas de refus de votre hiérarchie de vous accorder les 3 heures d'information syndicale. Merci de nous le signaler.

Demande de suspension des travaux d'aménagement du bâtiment Pulse

Monsieur le Président,

L'agenda social prévoit, conformément au décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux, que le Comité Social Territorial (CST) soit consulté pour avis sur le projet Communs le 11 avril prochain. Il donnera alors son avis sur ce projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail des agent·es des sites centraux.

Il découle de cela que les travaux d'aménagement ne peuvent débuter au plus tôt qu'une fois l'avis du CST donné, donc au lendemain de la séance programmée le 11 avril 2025. Or, le diaporama présenté lors de la réunion Teams encadrant·es sites centraux du 5 mars 2025 indique page 5 que "Les travaux d'aménagement ont démarré le 03/03/2025".

Cette façon de faire n'est ni conforme à la loi, ni respectueuse des représentant·es du personnel et des agent·es. Aussi, nous vous demandons que ces travaux d'aménagement cessent immédiatement. Afin de pouvoir constater cette suspension des travaux d'aménagement, nous demandons qu'une visite des immeubles Pulse et Jump soit organisée au plus vite pour les organisations syndicales et leurs représentant·es au CST et à la Formation Spécialisée Conditions de Travail.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

L'intersyndicale CFDT-CGT-FO-FSU-SUD-UNSA

Bobigny, le 7 mars 2025

Le combat continue contre le déménagement imposé